



**UFR PSYCHOLOGIE,
SCIENCES SOCIALES,
SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

TSA 60401

63001 CLERMONT-FD Cedex 1

CANDIDATURE et INSCRIPTION

MASTER 2

2024-2025

ETAPE 1 - CANDIDATURE MASTER 2

Pour l'année 2024-2025, si vous êtes titulaire d'un Master 1 ou d'une maîtrise de Psychologie (ancien régime), les candidatures des étudiants en Master 2 s'effectuent obligatoirement par Internet. Vous devez procéder, via **e-candidat**, à votre candidature pour le :

1)- Master 2 (entre le 10 juin et le 14 juin 2024)

sur le site de l'UCA (lien ci-dessous) :

<https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/candidature/candidater/>

Une fois les résultats définitifs communiqués (le 5 juillet 2024), si vous faites partie de la liste des admis, vous pouvez passer à l'étape 2.

ETAPE 2 - CONTRIBUTION CVEC

Avant toute opération d'inscription, vous devez vous acquitter de votre contribution Vie Etudiante Et Campus (CVEC) sur le lien suivant :

<http://cvec.etudiant.gouv.fr/>

La contribution s'élevait à 103 euros pour l'année universitaire 2023-2024. C'est une démarche obligatoire pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur sauf pour les étudiants stagiaires de la formation continue.

Une fois cette démarche effectuée, une attestation numérotée CVEC vous sera délivrée. Un numéro d'identification à 12 caractères vous sera attribué et vous permettra de procéder à l'inscription administrative sur le site de l'UCA.

ETAPE 3 - INSCRIPTION PAR INTERNET

Avant de procéder à votre réinscription, vous devez vous munir de :

- votre numéro de Sécurité Sociale y compris la clé
- votre numéro étudiant (qui figure sur la carte étudiant)
- votre numéro de boursier s'il y a lieu (voir attribution de bourse)

OUVERTURE DU SITE :

Du 5 au 19 juillet 2024 (12h)
dates impératives

<http://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/>

**Vous devez obligatoirement payer en ligne à la fin de votre inscription.
Ceci vous permettra de payer en trois fois si vous le souhaitez.**

Vous serez guidé(e) sur le programme d'inscription; vous aurez à préciser notamment les points suivants :

- * mise à jour de votre état civil et en particulier de l'adresse d'expédition des courriers (adresse permanente et/ou adresse pour l'année universitaire)
- * catégorie socioprofessionnelle de l'étudiant et du chef de famille
- * choix des diplômes préparés
- * vous devez obligatoirement souscrire une assurance responsabilité civile, fournie par votre assurance à votre demande, couvrant l'année universitaire 2024/2025, **portant impérativement les mentions "scolaire, extrascolaire, stage"**

ETAPE 4 - DEPOT DES PIECES JUSTIFICATIVES

LA LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES SERA
DISPONIBLE SUR CE LIEN :

<https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/inscription-administrative/etape-3/>

TRÈS IMPORTANT

Votre inscription deviendra définitive et votre carte étudiant sera éditée uniquement lorsque vous aurez déposé les pièces justificatives en **FORMAT NUMERIQUE** sur la plateforme de mise en ligne prévue à cet effet sur le site de l'UCA.

Les documents seront contrôlés par le service scolarité.

Vous devrez vous assurer régulièrement de l'avancement du traitement des données jusqu'à la validation de l'ensemble des pièces (A : en attente, T : transmises, V : validées ou R : refusées).

Pièces à fournir obligatoirement selon votre situation :

- Attestation responsabilité civile, fournie par votre assurance à votre demande, couvrant l'année universitaire 2024/2025, **portant impérativement les mentions "scolaire, extrascolaire, stage"**
- Carte d'identité en cours de validité (l'état civil doit être parfaitement lisible)
- si vous êtes boursier conditionnel : 1 exemplaire de la notification conditionnelle ;
- si vous êtes boursier conditionnel "confirmé": la notification définitive à présenter à la rentrée ;
- si vous êtes en situation de handicap : 1 attestation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ;

Rappel :

Pour finaliser votre inscription en Master 2, vous devez suivre la totalité de la procédure de candidature :

x eCandidat Master 2 (entre le 10 et le 14 juin 2024)

x Inscription administrative (du 5 au 19 juillet 2024 -12h-),

En dehors de cette procédure, aucune inscription ne sera possible pour l'année universitaire 2024-2025.

CALENDRIER 2024 -2025

REUNIONS DE RENTREE :

Les informations concernant la rentrée se feront par voie de transmission électronique.

Les informations pédagogiques nécessaires vous seront données et les modalités d'accès à votre emploi du temps vous seront expliquées.

Les informations administratives et/ou pédagogiques seront mises en ligne courant juillet 2024. Vous devez impérativement en prendre connaissance en consultant le site de l'UFR PSSSE :

<https://pssse.uca.fr/>

DEBUT DES COURS : début septembre 2024

Pour tous renseignements complémentaires, contactez :

Scolarité de l'UFR PSSSE
scola.pssse@uca.fr
34, avenue Carnot
63037 CLERMONT-FERRAND CEDEX
04.73.40.64.63 ou 64.65 ou 64.59 ou 61 42